

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

CONDITIONS DE LOCATION

- Un inventaire des lieux sera fait en présence du propriétaire et du locataire, au début et à la fin du séjour
- Le solde de la location sera versé à votre arrivée
- **Le nombre de personnes initial sur le contrat doit être respecté**
- Toute perte ou dégât occasionné par le vacancier fera l'objet d'une indemnisation
- Le locataire s'engage à rendre le meublé propre
- Le locataire doit assurer le caractère paisible de la location et en faire un usage conforme à la destination des lieux (après 22 H ne pas faire de bruit, ne pas prendre de douche, ne pas claquer les portes)
- En cas d'interruption anticipée du séjour par le locataire, il ne sera procédé à aucun remboursement, la totalité du séjour étant due au propriétaire
- Si le locataire retarde son arrivée, il doit en aviser le propriétaire et lui régler le solde de la location pour la date du début de la location initialement prévue
- Dans le cas d'une location de dernière minute, le locataire devra payer la totalité de la location à la signature du contrat

CONDITIONS D'ANNULATION

- Avant l'entrée en jouissance
 - les arrhes restent acquises au propriétaire
 - les arrhes ne sont restituées au locataire défaillant que si le meublé a pu être reloué pour la même période
- Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date d'arrivée indiquée sur le contrat :
 - le présent contrat devient nul
 - les arrhes restent acquises au propriétaire qui peut disposer de son meublé